

Les deux ministres ont eu un échange de vues utile et enrichissant sur la conjoncture internationale. Ils se sont dits vivement préoccupés de l'intensification des tensions mondiales résultant de récents développements internationaux, et reconnu que leurs gouvernements respectifs devraient accroître leurs efforts de coopération au plan bilatéral et au sein des organismes internationaux concernés en vue de promouvoir la paix et la prospérité dans tous les pays.

Les deux ministres ont noté avec inquiétude les hostilités entre l'Iran et l'Irak, ainsi que leurs incidences sur la situation politique au Moyen-Orient et l'approvisionnement pétrolier mondial. Ils ont exprimé leur appui à la résolution 497 du 28 septembre 1980 par laquelle le Conseil de sécurité demandait unanimement à l'Iran et à l'Irak de s'abstenir immédiatement de tout nouveau recours à la force et de régler leur différend par des moyens pacifiques et conformément aux principes de la justice et du droit international. Ils se sont également déclarés intéressés à poursuivre leurs échanges sur cette question.

En ce qui concerne la situation en Afghanistan, ils ont rappelé la participation de leurs gouvernements à la Sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies et renouvelé leur appui à la résolution de l'Assemblée sur la question.

Les ministres ont eu un échange utile sur le Moyen-Orient et convenu que la situation dans cette région continue de menacer la paix mondiale, et que les efforts doivent être poursuivis et intensifiés en vue d'obtenir un règlement pacifique négocié sur la base des résolutions pertinentes des Nations Unies.

Les ministres ont abordé les événements survenus en Afrique et reconnu l'urgente nécessité d'une solution internationalement acceptable du problème namibien sur la base du droit du peuple namibien à l'autodétermination, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale. Ils ont condamné l'apartheid en Afrique du Sud, l'ont qualifié d'affront à la dignité humaine, et ont convenu que le Gouvernement sud-africain devrait abolir ses lois raciales répressives et accorder les mêmes droits à tous les Sud-Africains, quelle que soit leur race.